



COMMUNE DE
BEUZEVILLE-LA-GRENIER
DEPARTEMENT
SEINE-MARITIME

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 13

Procurations : 02

Convocation :

28 Août 2026

Délibération Numéro

2026.03.09.01

Objet :

**APPROBATION DU
PROCES-VERBAL DE LA
REUNION DU**

10 Août 2026

2026.111

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 03 Septembre 2026

Le 03 Septembre deux mil vingt-six dans la salle de la Mairie de Beuzeville-La-Grenier, sous la présidence de Monsieur François AUBER, Maire de la commune

Date de convocation du conseil municipal : 28 Août 2026

Membres présents :

M. AUBER François, M. PAUMELLE Patrice, Mme MAILLARD Martine, Mme COLOMBEL Véronique, Mme GEHAN Danielle, Mme LEMARCIS Sandrine, M. COURSEAUX Pierrick, Mme DESMOULINS Anne-Sophie, M. LE CORRE Gérald, M. FRIBOULET Damien, M. LEBAILLIF Anthony

Absents excusés :

M. LE DUEY Régis a donné procuration à M. AUBER François
Mme LEFEBVRE Angélique a donné procuration à M. COURSEAUX Pierrick
Mme MICHONNET Pascale, M. HAMEL Ludovic

Secrétaire de séance :

Le Président de la séance procède à l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 Du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

Madame Martine MAILLARD est désignée pour remplir cette fonction.

Auxiliaire de séance : Mme COLMANT Sabine, secrétaire générale de mairie

Le quorum étant atteint Monsieur Le Maire déclare la séance ouverte.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 10 Août 2026 est adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre,

Fait et délibéré en séance le 03 Septembre 2026

Le Maire

François AUBER



La Secrétaire de séance

Martine MAILLARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600907-20260903-2026030901-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/09/2026

Publication : 08/09/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

